

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement	38 907,59		38 907,59	0,42		
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	10 207,81	6 221,03	3 986,78	0,04	1 955,95	0,02
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	720 873,30	70 998,91	649 874,39	7,09	580 875,00	6,87
Constructions	5 666 063,76	2 672 907,76	2 993 156,00	32,66	2 791 176,28	33,02
Installations techniques, matériel & outillage industriels	624 115,97	416 688,50	207 427,47	2,26	166 370,98	1,97
Autres immobilisations corporelles	2 069 705,23	1 383 882,36	685 822,87	7,48	699 737,01	8,28
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	43 896,19		43 896,19	0,48	121 655,64	1,44
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles	100 762,69		100 762,69	1,10		
IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	3 465,43		3 465,43	0,04	3 395,68	0,04
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	2 893,23		2 893,23	0,03	2 893,23	0,03
Prêts	247 302,82		247 302,82	2,70	231 686,11	2,74
Autres immobilisations financières	24 466,01		24 466,01	0,27	20 709,21	0,24
TOTAL (I)	9 552 660,03	4 550 698,56	5 001 961,47	54,58	4 620 455,09	54,65
Comptes de liaison (1)						
TOTAL (II)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis	90 724,93		90 724,93	0,99	85 591,57	1,01
Marchandises						
Budgets annexes						
CREANCES (2) :						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés (3)	517 221,99	260,00	516 961,99	5,64	963 493,39	11,40
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 682,88		2 682,88	0,03	4 418,66	0,05
. Personnel	24 643,96		24 643,96	0,27	31 392,39	0,37
. Organismes sociaux	888 178,89		888 178,89	9,69	803 881,02	9,51
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	518,11		518,11	0,01	177,90	0,00
. Autres	110 247,93		110 247,93	1,20	362 123,47	4,28

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Valeurs mobilières de placement	1 422 824,34		1 422 824,34	15,53	314 643,01	3,72
Disponibilités	1 084 898,69		1 084 898,69	11,84	1 252 394,80	14,81
Charges constatées d'avance	20 630,67		20 630,67	0,23	15 437,48	0,18
TOTAL (III)	4 162 572,39	260,00	4 162 312,39	45,42	3 833 553,69	45,35
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	13 715 232,42	4 550 958,56	9 164 273,86	100,00	8 454 008,78	100,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
FONDS PROPRES:				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 306 094,21	14,25	1 432 826,29	16,95
Fonds associatifs avec droit de reprise	259 617,29	2,83		
Legs et donation				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables				
Ecart de réévaluation				
RESERVES:				
Excédents affectés à l'investissement	427 302,80	4,66	427 302,80	5,05
Réserves de compensation	334 552,64	3,65	252 191,64	2,98
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	138 588,55	1,51	138 588,55	1,64
Autres réserves				
REPORT A NOUVEAU:				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	93 048,29	1,02	-70 759,22	-0,83
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	20 625,18	0,23	20 625,18	0,24
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	188 312,64	2,05	78 400,08	0,93
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-276 586,86	-3,01	-207 870,37	-2,45
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	259 637,21	2,83	287 362,90	3,40
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	263,34	0,00	216,67	0,00
PROVISIONS REGLEMENTEES:				
Couverture du besoin en fonds de roulement	177 599,05	1,94	177 599,05	2,10
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	103 216,07	1,13	79 866,96	0,94
Réserves des plus-values nettes d'actif	30 388,99	0,33	22 135,75	0,26
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL (I)	3 062 659,40	33,42	2 638 486,28	31,21
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques	80 000,00	0,87	80 000,00	0,95
Provisions pour charges	174 192,66	1,90	174 192,66	2,06
TOTAL (III)	254 192,66	2,77	254 192,66	3,01
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement	166 427,33	1,82	173 254,91	2,05
. Sur autres ressources	20 000,00	0,22	20 000,00	0,24
DETTES (3) :				
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	3 346 861,85	36,52	3 030 773,73	35,85
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	58 725,36	0,64		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	345 919,73	3,77	260 308,46	3,08
Dettes fiscales et sociales	1 298 210,44	14,17	1 243 030,83	14,70
Autres (5)	611 277,09	6,67	831 371,91	9,83
Produits constatés d'avance			2 590,00	0,03
TOTAL (IV)	5 847 421,80	63,81	5 561 329,84	65,78
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	9 164 273,86	100,00	8 454 008,78	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)
--------	---	---

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

(1) Dont compte 1201 :

et compte 1291 :

: résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Ventes de marchandises	932 989,01		932 989,01	68,11	693 002,45	64,78	239 987	34,63		
Production vendue de biens	7 020,00		7 020,00	0,51	6 062,00	0,57	958	15,80		
Prestations de services	429 797,54		429 797,54	31,38	370 649,50	34,65	59 148	15,96		
Montants nets produits d'expl.	1 369 806,55		1 369 806,55	100,00	1 069 713,95	100,00	300 093		28,05	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Production stockée										
Production immobilisée										
Dotations et produits de tarification			11 125 666,92	812,21	9 679 386,35	904,86	1 446 280			
Subventions d'exploitation			46 884,97	3,42	51 155,32	4,78	-4 271	-8,34		
Dons			101 920,90	7,44	85 516,33	7,99	16 404	19,18		
Cotisations										
Legs et donation										
Produits liés à des financements réglementaires										
Autres produits			949 271,28	69,30	892 564,88	83,44	56 707	6,35		
Reprise de provisions			510,50	0,04			510	N/S		
Transfert de charges			45 145,88	3,30	36 837,84	3,44	8 308	22,55		
Sous-total des autres produits d'exploitation			12 269 400,45	895,70	10 745 460,72	N/S	1 523 940			
Total des produits d'exploitation (I)			13 639 207,00	995,70	11 815 174,67	N/S	1 824 033			
CHARGES D'EXPLOITATION:										
Achats de marchandises et de matières premières			536 967,99	39,20	338 049,51	31,60	198 918	58,84		
Variation de stock marchandises et matières premières			-5 133,36	-0,36	8 854,65	0,83	-13 987	-157,96		
Autres achats non stockés			847 253,45	61,85	799 397,01	74,73	47 856	5,99		
Services extérieurs			1 184 114,30	86,44	924 316,62	86,41	259 798	28,11		
Autres services extérieurs			479 981,70	35,04	264 353,04	24,71	215 628	81,57		
Impôts, taxes et versements assimilés			680 404,70	49,67	580 355,46	54,25	100 049	17,24		
Salaires et traitements			6 772 879,04	494,44	5 982 093,21	559,22	790 786	13,22		
Charges sociales			2 545 433,30	185,82	2 482 660,41	232,09	62 773	2,53		
Autres charges de personnel			137 354,15	10,03	104 359,53	9,76	32 995	31,62		
Subventions accordées par l'association										
Dotations aux amortissements			487 233,10	35,57	439 383,44	41,07	47 850	10,89		
Dotations aux provisions			260,00	0,02			260	N/S		
Autres charges			2 603,17	0,19	7 014,25	0,66	-4 411	-62,88		
Total des charges d'exploitation (II)			13 669 351,54	997,90	11 930 837,13	N/S	1 738 514			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-30 144,54	-2,19	-115 662,46	-10,80	85 518		73,94	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (III)			6 717,98	0,49			6 717	N/S		
Quote-part de résultat sur opérations communes (IV)			11 414,72	0,83	5 683,32	0,53	5 731	100,84		
PRODUITS FINANCIERS:										
De participations										
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif										
Autres intérêts et produits assimilés			13 460,94	0,98	24 431,57	2,28	-10 971	-44,90		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			13 460,94	0,98	24 431,57	2,28	-10 971		-44,90	
CHARGES FINANCIERES:										
Dotations financières aux amortissements et provisions										

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Intérêts et charges assimilées	77 294,09	5,64	71 550,06	6,69	5 744	8,03
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	77 294,09	5,64	71 550,06	6,69	5 744	8,03
RÉSULTAT FINANCIER	-63 833,15	-4,65	-47 118,49	-4,39	-16 715	-35,46
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-93 977,69	-6,85	-162 780,95	-15,21	68 803	42,27
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Sur opérations de gestion	893 467,63	65,23	1 042 168,91	97,43	-148 701	-14,26
Sur opérations en capital	20 918,19	1,53	22 706,80	2,12	-1 788	-7,86
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 995,89	0,44	5 068,04	0,47	927	18,29
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	37 235,58	2,72	31 949,79	2,99	5 286	16,55
Total des produits exceptionnels (VII)	957 617,29	69,91	1 101 893,54	103,01	-144 276	-13,08
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	519 434,13	37,92	400 896,83	37,48	118 538	29,57
Sur opérations en capital	13 852,37	1,01	97 959,54	9,16	-84 107	-85,85
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	37 598,24	2,74	79 970,00	7,48	-42 372	-52,97
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	26 200,00	1,91	60 984,00	5,70	-34 784	-57,03
Total des charges exceptionnelles (VIII)	597 084,74	43,59	639 810,37	59,81	-42 726	-6,67
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	360 532,55	26,32	462 083,17	43,20	-101 551	-21,97
Participation des salariés aux résultats (IX)						
Impôts sur les sociétés (X)	2 220,91	0,16	6 256,00	0,58	-4 036	-64,50
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	14 617 003,21	N/S	12 941 499,78	N/S	1 675 504	
TOTAL DES CHARGES (II + IIII + VI + VIII + IX + X)	14 357 366,00	N/S	12 654 136,88	N/S	1 703 230	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	259 637,21	18,95	287 362,90	26,86	-27 725	-9,64

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

Annexes

PREAMBULE

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2012 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9 164 273,86 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 259 637,21 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/04/2014 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions réglementées (hors dérogatoires) : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise a été en mesure de définir les immobilisations décomposables et a procédé aux amortissements suivant les durées d'utilisation des différents composants
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Les établissements ont fait appel à un cabinet d'audit social et fiscal, CTR, pour vérifier le calcul des charges sociales. Il s'avère que nous avons pu bénéficier d'une exonération ZRR pour les salariés embauchés à Saumane et à Fons sur Lussan avant le 01/11/2007. Nous avons pu bénéficier d'un crédit de charges 1 229 690 euros au titre des années 2006-2007-2008-2009 à Saumane. Cette exonération reste valable tant que les salariés qui en bénéficient continuent à travailler sur un site reconnu en ZRR.

Nous avons comptabilisé ce crédit en produit exceptionnel et constitué une provision de 388000 euros correspondant au montant estimé à rembourser. Les honoraires du cabinet CTR d'un montant de 516470 euros ont été provisionnés en charges exceptionnelles.

Le 2 avril 2012, nous avons ouvert un nouvel établissement le Foyer d'accueil Médicalisé « Les coteaux de Sésame » situé à Pouzolles dans l'Hérault. Pour ce deuxième exercice l'activité a été de 12742 journées au lieu des 13797 initialement prévues. Cette sous activité n'a pas été provisionnée dans les comptes, pour la partie soins, pour un montant de théorique de 82722 euros (94393 euros en 2012). En effet cette dotation globale autorisée par l'ARS ne devrait pas être remise ne cause.

L'association est en litige avec un de ses anciens salarié cadre. Un arrêt de la cour d'appel du 23 mai 2014 a réformé le jugement du conseil des prud'hommes du 23 novembre 2012 favorable à l'association et a nommé un expert afin d'évaluer le montant de son dû.

Le montant total réclamé s'élève à environ 800 000 euros, seule une provision de 80 000 euros est constatée dans les comptes sociaux.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Hypothèques et cautions données : voir tableau en annexe.

Afin d'augmenter la lisibilité du compte administratif de l'établissement Accueil Adolescents Sésame et le SESSAD l'ombrelle, les charges du groupe ii font l'objet d'une atténuation par les produits correspondants.

La provision pour départ à la retraite correspond aux autorisations budgétaires.

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement = 38 908 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement	38 908		38 908	20 %
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	38 908		38 908	

Ces frais d'établissement correspondent aux frais engagés en 2013 pour le Foyer d'Accueil Médicalisé « Le bois des Leins » situé sur la commune de Saint Mamert du Gard et ouvert le 01 février 2014.

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 9 552 660 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 028	42 087		49 115
Immobilisations corporelles	8 550 985	934 594	260 162	9 225 417
Immobilisations financières	244 332	42 089	8 294	278 127
TOTAL	8 802 345	1 018 770	270 070	9 552 660

Amortissements et provisions d'actif = 4 550 699 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 072	1 149		6 221
Immobilisations corporelles	4 191 170	486 335	133 027	4 544 478
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	4 196 241	487 485	133 027	4 550 699

Etat des créances = 1 835 893 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	271 769	4 672	267 097
Actif circulant & charges d'avance	1 564 124	1 564 124	
TOTAL	1 835 893	1 568 796	267 097

Provisions pour dépréciation = 260 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	511	260	511	260
Comptes financiers				
TOTAL	511	260	511	260

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 010 516 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	10 413
Autres créances	993 967
Disponibilités	6 136
TOTAL	1 010 516

Charges constatées d'avance = 20 631 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 565 397 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	279 602	37 598	5 996		311 204
Provisions pour risques	254 193				254 193
TOTAL	533 794	37 598	5 996		565 397

Etat des dettes = 5 660 994 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 299 586	516 478	1 132 913	1 650 195
Dettes financières diverses	47 276	18 477	26 774	2 024
Fournisseurs	345 920	345 920		
Dettes fiscales & sociales	1 298 210	1 298 210		
Dettes sur immobilisations	51 001	51 001		
Autres dettes	619 001	619 001		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 660 994	2 849 088	1 159 687	1 652 219

Charges à payer par postes du bilan = 1 374 498 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	10 507
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	83 679
Dettes fiscales & sociales	705 117
Autres dettes	575 195
TOTAL	1 374 498

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

Informations complémentaires sur le bilan passif

Le compte de résultat de l'association recouvre des activités réglementées.

Les comptes des activités réglementées sont soumis au contrôle et à l'approbation des autorités de tarification(ARS). Ainsi, le résultat de cette activité est transféré au cours de l'exercice suivant sa réalisation, en « résultat sous contrôle des tiers financeurs ». Par la suite et en fonction des résultats du contrôle des dites autorités, ces résultats sous contrôle donnent lieu à une écriture d'affectation définitive (par exemple : report sur exercice ultérieurs de l'activité réglementée, imputation sur le report à nouveau de la gestion libre, intégration en réserve...)

En tout état de cause, le résultat de l'activité réglementée d'un exercice n'est jamais définitivement à charge ou acquis (selon qu'il s'agisse d'un déficit ou d'un excédent) à l'association. Il le devient le cas échéant au moment du retour des autorités sur les dits comptes (après un délai généralement de deux exercices).

A noter que de nouvelles dispositions comptables sont intervenues durant l'exercice 2007 (avis CNC) prévoyant notamment la production en annexe des comptes des entités exploitant des Etablissements Sociaux et Médicaux sociaux :

- De la décomposition des résultats de chaque exercice entre les activités réglementées et les autres.
- D'un « tableau de passage » entre le résultat des activités réglementées au sens des présents comptes sociaux (normes comptables PCG 2013) d'une part, et au sens de la comptabilité budgétaire, d'autre part (instruction M22, référentiel comptable budgétaire utilisé pour la production des budgets et établissement des comptes administratifs).

Ces deux tableaux sont présentés ci-après :

Euros	31/12/2013	31/12/2012
Résultat des activités réglementées (1)	267 681	257 723
Résultat de la gestion libre	- 8 044	29 640
Résultat net	259 637	287 363

Euros	31/12/2013
Résultat des activités réglementées (compte sociaux)	267 681
Retraitement comptes sociaux/comptes administratifs :	
Charges exceptionnelles non opposables	
Variation dette pour congés à payer	79 107
Report de déficits antérieurs	- 45 000
Report d'excédents antérieurs	47 963
Autres (montants non significatifs)	
Résultat des activités réglementées (comptes administratifs)	349 751

Les engagements en terme d'indemnités de fin de carrière peuvent être estimés à 501 212 euros au 31/12/2010 (pas d'estimation en 2013).

Il s'agit d'une dette actuarielle.

Compte tenu des paramètres et hypothèses retenus suivants :

- Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires est :

1.53% constant pour les catégories Cadre et Non Cadre des établissements du pôle enfance

2.50% constant pour les catégories Cadre et Non Cadre des établissements du pôle adulte

- Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle à :

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

63 ou 65 ans pour la catégorie Cadre selon l'année de naissance

60 ou 62 pour la catégorie Non Cadre selon l'année de naissance

Le taux de rotation retenu est :

3% constant pour la catégorie Cadre

4% constant pour la catégorie Non Cadre

Le taux de charges sociales patronales est :

...50% pour la catégorie des Cadres

...50% pour la catégorie des Non Cadres

...Le départ intervient à l'initiative du salarié.

-Paramètres techniques :

...L'année des calculs retenue est 2010.

...La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TH00-02(vie) & TF 00-02(vie)

...La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

Rémunération des dirigeants

En application de la loi du 23 mai 2006, nous vous communiquons les informations suivantes :

Rémunération du bureau du conseil d'administration = 0

Rémunération des 3 salariés ayant les fonctions les plus élevées : 200 156 euros

Droit individuel à la formation

Le nombre total d'heures acquises au titre du droit individuel à la formation par les salariés s'élève au 31/12/2013 à 16 242.

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT***Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 010 516 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Usagers - factures à établir(418100)	10 413
TOTAL	10 413

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rrr & avoirs non recus (409800)	2 226
Produits à recevoir(428700)	24 644
Produits à recevoir(438700)	885 273
Produits à recevoir(468700)	81 824
TOTAL	993 967

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir(518700)	6 136
TOTAL	6 136

Charges constatées d'avance = 20 631 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	20 631
TOTAL	20 631

Charges à payer = 1 374 498 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus(168800)	10 507
TOTAL	10 507

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - charges à payer(408100)	83 679
TOTAL	83 679

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel - ij recues(428000)	14 341
Prov heures dues (428125)	59 612
Prov ind precarite (428180)	840
Dettes provisionnées pour congés à payer pour les personnels(428200)	344 022
Autres charges à payer(428600)	39 710
Prov ch/heures dues (438125)	32 786
Prov charges/ind precarite (438180)	479
Charges sociales sur congés à payer pour les personnels ne r(438200)	191 100
Autres charges à payer(438600)	22 226
0,00(448700)	1 251
TOTAL	705 117

Autres dettes	Montant
Charges à payer(468600)	516 470
Client avoir a etablr (419800)	191
Trop verse/activite relle (419810)	58 534
TOTAL	575 195

Dominique PONS
 Commissaire aux Comptes
 Inscrit auprès de
 la Cour d'Appel de NIMES

RESULTATS 2013

RESULTATS 2013														
Etablissements conventionnés										Ets non conventionnés				
	ESAT	FH	FAM H	FAM S	SAVS	Sessad	ACCUEIL ADO	FAM H34	SOINS 34	FAMH ST MAMERT	SOINS ST MAMERT	ENTREPRISE	ASSOC	CONSOLIDE
RESULTAT COMPTABLE	130 925	-116 307	91 883	123 035	21 250	-10 229	-27 269	-33 325	50 744	-435	-1 577	38 986	-8 044	259 637,12
résultat incorporé au budget 2012	-45 000	18 000	21 000			8 963								2 963
Provisions CP non comptabilisées	-1 946	3 350	6 485	-6 277	-2 422	-531	27 328	14 751	13 533					54 271
Autres dépenses non opposables	-7 115	5 030	-5 260	-2 667	3 644			14 867	16 337					24 836
RESULTAT du Compte Administratif A	76 864	-89 927	114 108	114 092	22 472	-1 797	59	-3 707	80 613	-435	-1 577	38 986	-8 044	341 707
AFFECTER														
PROPOSITION D'AFFECTATION Résultat comptable														
Report à nouveau sur écart avec CA														0
Report à nouveau	-75 589	-89 927	-56 129						30 000	-435	-1 577	38 986	-8 044	-162 715
Réserve de compensation				69 619	22 472	-1 797		-3 707						86 586
Réserve de trésorerie														0
Réserve d'investissement	152 454		170 236	44 473			59		50 613					417 835
TOTAL AFFECTATION	76 864	-89 927	114 108	114 092	22 472	-1 797	59	-3 707	80 613	-435	-1 577	38 986	-8 044	341 707

Dominique PONS
 Commissaire aux Comptes
 Inscrit auprès de
 la Cour d'Appel de NIMES

Garanties données et reçues au 31/12/2013

Banque	Emprunt		Dernière échéance	Kai restant du au 31/12/2013	Engagement donnée	Engagement reçu
	Lieu	Durée				
Dexia	Fons sur Lussan	25 ans	déc.-32	342 000,00	Engagement d'affectation hypothécaire	Néant
Société Générale	Juvignac	15 ans	juin-14	7 293,63	Privilège de prêteur de denier sur le bien financé	Néant
Société Générale	Fons sur Lussan	15 ans	janv.-23	12 921,36	Néant	Néant
CRAM	Vauvert	20 ans	déc.-16	6 002,39	cautionnement hypothécaire	Néant
CRAM	Juvignac	20 ans	déc.-19	13 354,56	Néant	Néant
CRAM	Vauvert	20 ans	déc.-17	13 363,71	cautionnement hypothécaire	Néant
Société Générale	Fons sur Lussan	15 ans	janv.-26	10 020,02	Néant	Néant
Société Générale	Fons sur Lussan	4 ans	janv.-15	2 829,90	Néant	Néant
Caisse Epargne	Fons sur Lussan	10 ans	oct.-22	19 795,99	Néant	Néant
Caisse Epargne	Fons sur Lussan	5 ans	oct.-17	7 785,77	Néant	Néant
Société Générale	Vauvert	7 ans	déc.-18	50 387,00	Néant	Néant
Société Générale	Capestang	10 ans	déc.-23	19 754,00	Néant	Néant
Société Générale	Juvignac	7 ans	déc.-18	36 883,00	Néant	Néant
credit coopératif	Capestang	20 ans	déc.-33	283 000,00	Garantie privilège preteurs de deniers sur l'habitation	Néant
Crédit Agricole	Vauvert	15 ans	mai-19	22 705,70	Néant	Néant
Crédit Agricole	Vauvert	15 ans	août-19	71 475,06	Engagement d'affectation hypothécaire	Néant
CRAM	Vauvert	20 ans	oct.-23	4 048,00	inscription hypothèque	Néant
Société Générale	Vauvert/saumane	5 ans	janv.-17	24 068,82	Néant	Néant
Société Générale	Vauvert	6 ans	janv.-18	14 035,45	Néant	Néant
Société Générale	Vauvert	2 ans	janv.-14	106,47	Néant	Néant
Crédit Agricole	Saumane	20 ans	févr.-25	133 143,51	Garantie hypothécaire	Néant
Crédit Agricole	Saumane	20 ans	juin-27	40 020,45	Garantie hypothécaire	Néant
Crédit Agricole	Vauvert	10 ans	déc.-14	20 207,57	Garantie hypothécaire	Néant
Crédit Coopératif	Vauvert	15 ans	sept.-23	50 856,11	Fonds de garantie FGMOSS 2100€	Néant
CRAM	St jean du Gard	20 ans	oct.-24	57 750,00	Hypothèque	Néant
Société Générale	Saumane	10 ans	déc.-23	8 000,00	Néant	Néant
Société Générale	Saumane	4 ans	janv.-15	5 800,86	Néant	Néant
Alliance	St jean du Gard	20 ans	déc.-24	52 519,94	Hypothèque	Néant
Crédit foncier	St jean du Gard	20 ans	oct.-25	339 542,62	Affectation hypothécaire au droit au bail emphyteotique	Néant
CCF	St jean du Gard	30 ans	juin-37	77 439,20	Garantie hypothécaire de 2ième rang	Néant
Crédit Agricole	Saumane	20 ans	févr.-25	71 009,36	Garantie hypothécaire	Néant
Crédit Agricole	Saumane	20 ans	juin-27	21 344,15	garantie hypothécaire	Néant
Crédit Coopératif	Saumane	5 ans	juin-14	3 508,18	Fonds de garantie FGMOSS 653,52€	Néant
Caisse Epargne	Saumane	5 ans	oct.-17	35 036,07	Néant	Néant
Caisse Epargne	Saumane	20 ans	oct.-32	107 616,97	Néant	Néant

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

Dominique PONS
Commissaire aux Comptes
Inscrit auprès de
la Cour d'Appel de NIMES

Banque	Emprunt		Dernière échéance	Kai restant du au 31/12/2013	Engagement donnée	Engagement reçu
	Lieu	Durée				
Caisse Epargne	Pouzolles	7 ans	avr.-20	57 817,77	Néant	Néant
Caisse Epargne	Pouzolles	5 ans	oct.-17	93 039,49	Néant	Néant
Caisse Epargne	Pouzolles	4 ans	avr.-17	93 783,03	Néant	Néant
Caisse Epargne	Pouzolles	3 ans	oct.-15	41 515,58	Néant	Néant
Société Générale	Pouzolles	5 ans	déc.-18	22 000,00	Néant	Néant
Société Générale	Pouzolles	7 ans	déc.-20	15 000,00	Néant	Néant
Caisse Epargne	Pouzolles	7 ans	déc.-19	31 263,70	Néant	Néant
Société Générale	Pouzolles	7 ans	déc.-20	5 000,00	Néant	Néant
Société Générale	Pouzolles	5 ans	déc.-18	14 000,00	Néant	Néant
Caisse Epargne	Vauvert	5 ans	sept.-17	11 437,39	Néant	Néant
Société Générale	Saumane	5 ans	déc.-18	16 878,00	Néant	Néant
Société Générale	Saumane/Vauvert	10 ans	déc.-13	22 500,00	Néant	Néant
Société Générale	Saumane/Vauvert	10 ans	déc.-23	34 800,00	Néant	Néant
Société Générale	Saumane/Vauvert	5 ans	déc.-18	21 823,00	Néant	Néant
Caisse Epargne	Saumane	20 ans	oct.-32	25 943,36	Néant	Néant
Caisse Epargne	Vauvert	5 ans	oct.-17	17 128,70	Néant	Néant
Société Générale	Vauvert/Saumane	4 ans	janv.-15	12 450,86	Néant	Néant
Société Générale	Saumane	4 ans	janv.-15	5 800,86	Néant	Néant
credit coopératif	Saumane	5 ans	juin-14	3 508,18	Fonds de garantie FGMOSS 653.32€	Néant
Alliance	Beauvoisin	25 ans	déc.-30	169 614,99	Hypothèque 1er rang	Néant
CDC	Beauvoisin	35 ans	juil.-41	337 957,43		Garantie CGGard pour 75% et Communauté Petite Camargue 25%
Société Générale	Vauvert	15 ans	oct.-15	26 591,60	Garantie privilège preteurs de deniers sur l'habitation	Néant
CDC	Saumane	20 ans	avr.-21	70 243,17		Garantie depart du Gard 75% et Commune de Saumane 25%
Alliance	Saumane	15 ans	juin-16	5 404,00	Hypothèque	Néant
Alliance	St Jean du Gard	12.5 ans	oct.-17	13 055,67		Caution commune St Jean du Gard
Société Générale	St Jean du Gard	15 ans	mai-17	46 142,97	Hypothèque conventionnelle sur l'immeuble	Néant
Crédit Agricole	St Jean du Gard	15 ans	mars-22	21 447,19	Néant	Néant
Crédit Coopératif	Juvignac	5 ans	sept.-13	0,00	Néant	Néant
Crédit Coopératif	Juvignac	5 ans	déc.-14	2 067,58	Néant	Néant
Société Générale	Juvignac	5 ans	mars-17	2 003,15	Néant	Néant

motif	Etablissement d'origine	compte débité	Etablissement de destination	compte crédité	montant
prestation menage foyer	foyer hebergement	611800	esat entreprise	706100	5 000,00
don à reverser AAS	Association	759510	Association	750100	8 050,21
don à reverser FAM	Association	759520	Association	750200	195,00
don à reverser CAT	Association	759530	Association	750300	300,00
don à reverser FH	Association	759540	Association	750400	11 106,00
don à reverser SESSAD	Association	759550	Association	750500	200,00
don à reverser FAM Pouzolles	Association	759600	Association	750600	3 470,28
don à reverser FAM St Mamert	Association	759700	Association	750700	1 200,00
don à reverser SAVS	Association	759580	Association	750800	
Repas Self	ESAT Etat SAUMANE	606300	esat entreprise	707102	47 150,98
Repas Self	ESAT Etat VAUVERT	606310	esat entreprise	707102	36 069,04
Repas Self	FAM H	606300	esat entreprise	707102	32 066,26
Prestation de direction	Sessad Ombrelle	621500	Accueil Adolescents Sésame	64	7 478,43
Prestation administrative	Sessad Ombrelle	621500	Accueil Adolescents Sésame	64	10 915,51
Prestation menage	FH la pradelles	64	Accueil Adolescents Sésame	64	10167,97
Prestation entretien MDS	Accueil Adolescents Sésame	615220	FH PRADELLE	64	959,49
Prestation Medecin psychiatre	Accueil Adolescents Sésame	621130	FAM S les coteaux de Sésame	64	2993,51
Prestation administrative	Association		Accueil Adolescents Sésame	64	4276,33
<i>Dominique PONS</i> Commissaire aux Comptes Inscrit auprès de la Cour d'Appel de NIMES					

DOMINIQUE PONS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL DE NIMES

LICENCIÉ EN DROIT
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE MONTPELLIER

20, Rue de Saint-Gilles
Boîte Postale 10167
30011 NIMES CEDEX 04
Tél. 04 66 38 89 00
Fax 04 66 38 89 09

e.mail : dpons@tdefi.com

ASSOCIATION « SESAME
AUTISME LANGUEDOC »
LA PRADELLE

30125 SAUMANE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2013 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association « SESAME AUTISME LANGUEDOC », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre Audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LE COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations

significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous attirons l'attention sur les mentions figurant dans l'annexe portant sur :

- Le remboursement sur les années 2006 à 2009 par la MSA de cotisations patronales de sécurité sociale pour les établissements situés en zone de revitalisation rurale et l'ouverture du Foyer d'Accueil Médicalisée de Pouzolles, relatés au point : Eléments significatifs complémentaires.
- L'arrêt de la cour d'appel de Nîmes du 23 Mai 2014, postérieur à la date d'arrêté des comptes annuels concernant un litige avec un ancien salarié cadre et pour lequel une provision de 80 000 Euros a été maintenue dans les comptes dans l'attente de l'évaluation par l'expert nommé du passif éventuel.
- Les fonds dédiés pour financement des indemnités de fin de carrière qui correspondent exclusivement à des autorisations budgétaires et administratives et sur les engagements mentionnées en annexe qui n'ont pas fait l'objet d'un calcul depuis l'exercice clos le 31/12/2010.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association «SESAME AUTISME LANGUEDOC» à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DE L'OPINION

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

NIMES, le 26 juin 2014



D. PONS
Commissaire aux Comptes